

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **Mardi 4 mai 2021**

Présents : Serge MORA. Éric RAVANAT. Béatrice ANCÉ-GARCIA. Pascal OTTENIO. David THIBAUD. Francis GUIGNIER. Florence RANCHOUP. Sylvaine HENRY-TROUSSIER. Déborah WILGUSKI

Absent excusé : Jasmine DEBON a donné procuration à Pascal OTTENIO, Jean-Marc GUIGNIER a donné procuration à Éric RAVANAT

Secrétaire de Séance : Béatrice ANCÉ-GARCIA

Séance ouverte à 20h35

- Signature et approbation du compte rendu 15 avril 2021

Délibérations :

➤ **Le chalet Matheysin, dégrèvement du loyer 2021**

Le Maire, informe le Conseil Municipal

- Que la locataire du Chalet Matheysin, par courrier en date du 18 avril 2021, demande le dégrèvement du loyer du 1^{er} janvier au 17 mars 2021 inclus, suite à la fermeture administrative de son établissement lors de la crise de la COVID 19.
- Que le Chalet Matheysin a été vendu en date du 18 mars 2021

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'octroyer un dégrèvement de loyer d'un mois et 17 jours à la locataire du Chalet Matheysin. Le montant dû par la locataire du Chalet Matheysin pour l'année 2021 correspond à un mois de loyer soit 330.69 euros
- Charge le Maire des démarches administratives et comptables

➤ **Maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration et des réseaux assainissement du Village et de La Traverse ; et pour le renforcement du réseau d'eau potable. Attribution et autorisation signature du marché**

Monsieur le Maire :

- **Informe** le Conseil Municipal que suite à l'appel à concurrence N° A2021C09438 des Affiches de Grenoble et du Dauphiné en date du 5 mars 2021, suite à la date de réception des offres le 06 avril 2021, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 avril 2021, et après examen de la recevabilité des candidatures et analyses des offres, a retenue :
Alp'Etudes – 137 rue Mayoussard – 38430 MOIRANS, pour le montant suivant :
 - **50 820.00 € HT soit 60 984.00 € TTC pour la Mission MO**
 - **3 500.00 € HT soit 4 200.00 € TTC pour la mission Loi sur l'Eau**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de :

- Confier le marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration et des réseaux assainissement du Village et de La Traverse ; et pour le renforcement du réseau d'eau potable à la société **Alp'Etudes – 137 rue Mayoussard – 38430 MOIRANS**, pour le

montant suivant : **50 820.00 € HT soit 60 984.00 € TTC pour la Mission MO et 3 500.00 € HT soit 4 200.00 € TTC pour la mission Loi sur l'Eau**

- De signer le marché à intervenir ainsi que tout avenant le cas échéant
- D'inscrire la dépense au budget de l'Eau et Assainissement
- Charge le Maire de toutes les démarches administratives et comptables se rapportant à cet objet.

Divers :

- **Urbanisme**

Les dossiers en cours :

- ✓ PC N°0385522120002 VALERI Jérôme /BOFELLI Marine Maison individuelle en cours
- ✓ PC N°0385522120003 CRAVELLO Fabien Maison individuelle en cours
- ✓ PC N°0385522120004 LABIALLE Olivier / VIAL Harmonie Maison individuelle en cours
- ✓ PC N°0385522120005 Commune de Villard St Christophe Chalet des Cloutons en cours – Annulé car non conforme
- ✓ PC N°038552210006 SCI TAPAS / TURC Pascal Restructuration ancienne grange en habitation – En cours
- ✓ PC N°038552210007 NORMAND Patrice Construction d'un maison individuelle – en cours
- ✓ DP N°0385522120004 BASTRENTA Damien Appentis en cours – Refus du service instructeur de la Communauté de Commune de la Matheysine
- ✓ DP N°0385522120005 TROUSSIER Gérard Réfection toiture en cours – Accordée par la commission urbanisme
- ✓ DP N°0385522120006 GERMAIN-BONNE Lionel Toiture abris ouvert sur terrasse en cours
- ✓ DP N°0385522120007 MAUMUS Françoise – Réfection couverture de la toiture – Accordée par la commission urbanisme
- ✓ DP N°0385522120008 WILGUSKI Déborah Création d'un muret de clôture - Accordée par la commission urbanisme
- ✓ CUB N°0385522120006 FROMENT Lionel Maison individuelle en cours – projet réalisable

- **Candidature Mlle MARMET Kimberley**

Par courrier, Mlle Kimberley MARMET a fait une demande pour effectuer son apprentissage les 2 prochaines années scolaires au sein du groupe scolaire le Pérollier dans le cadre de sa poursuite d'étude au Lycée de la Martellière à Voiron pour la préparation d'un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

Le Conseil Municipal souhaite l'avis de l'ATSEM et propose de rencontrer Mlle Kimberley MARMET.

- **Point sur la cabane des Cloutons**

Le permis de construire N°0385522120005 a été annulé car non conforme puisque la commune en tant que personne morale doit faire appel à un architecte DPLG. Un nouveau permis de construire sera déposé prochainement.

- **Point sur le Colombarium**

Le devis de l'Entreprise LUYAT a été validé et signé. Il comporte les cases du colombarium, un jardin du souvenir et un banc. L'implantation dans le cimetière a été délimité et les travaux devraient se dérouler d'ici le début de l'été.

- **Travaux dans la commune**

L'entreprise FROMENT TP procède à la rénovation du mur (extérieur et intérieur) de la bascule. Elle vient également de terminer la cunette à l'arrière de la mairie en insérant les panneaux électoraux.

- **Point sur les panneaux historiques de Villard Saint Christophe propriété de l'URM (Université Rurale Montagnarde)**

L'acquisition des panneaux par la commune de Villard Saint Christophe n'est pas retenue par les membres du Conseil Municipal. Une proposition de location pour des événements précis et ponctuels est envisagée.

- **Problème de circulation dans le Hameau de la Traverse et route de Cholonge**

La déviation de la RN 85 par Cholonge entraîne un accroissement du trafic routier sur les secteurs de la Traverse et de la route de Cholonge avec une vitesse excessive.

Une entrevue avec le Département a mis en avant cette problématique. Les pistes envisagées sont les suivantes :

- Sens interdit : impossible car il existe une voie verte pour les cyclistes
- Passer les hameaux en agglomération et installer des panneaux 30km/h
- Mettre des « GBA » lestés (gros plots en plastique) pour réduire la chaussée et créer un sens de priorité

La séance est levée à 22h15